

Colombie : Pour la première fois un ancien général inculpé dans l'affaire des faux positifs



La Havane, 31 août, (RHC)- La Juridiction spéciale pour la paix (JEP) en Colombie a inculpé pour la première fois un général à la retraite. Il s'agit du général Mario Montoya responsable présumé de 130 exécutions extrajudiciaires dans l'affaire connue sous le nom de "faux positifs".

Le général Mario Montoya, ainsi que huit autres soldats, sont accusés d'avoir commis des "crimes de guerre et des crimes contre l'humanité", a déclaré la Juridiction spéciale pour la paix, la composante

judiciaire du système global de vérité, de justice, de réparation et de non-répétition, créé par l'accord de paix conclu entre le gouvernement et les FARC-EP en 2016.

L'organisme a déclaré que le général Montoya et les autres militaires ont commis "des meurtres et des disparitions forcées présentés illégitimement comme des pertes au combat par des agents de l'État" en 2002 et 2003 dans le département d'Antioquia, dans l'est du pays.

Le général Montoya, qui était alors commandant de la quatrième brigade de l'armée, a également été accusé de "mentir sur le nombre de victimes, de dissimuler des cas d'usage excessif de la force et de faire pression sur les membres des unités militaires sous son commandement pour qu'ils déclarent de fausses pertes au combat".

Cette instance a également inculpé deux lieutenants colonels, quatre sous-lieutenants, un lieutenant et un soldat ordinaire.

"Il existe des motifs suffisants pour comprendre que le comportement a existé, que la personne y a participé et qu'il s'agit d'infractions pénales qui ne peuvent être amnistiées", indique l'acte d'accusation.

Ce type d'exécutions extrajudiciaires, connues sous le nom de "faux positifs", était "une pratique qui a été reproduite tout au long de la chaîne de commandement militaire, jusqu'à ce qu'elle constitue le point de départ du schéma macro-criminel d'assassinats et de disparitions forcées illégitimement présentés comme des pertes au combat".

La Chambre de reconnaissance de la vérité, de la responsabilité et de la détermination des faits et de la conduite de la Juridiction spéciale pour la paix a déclaré que ces officiers ont incité ou encouragé les auteurs matériels.

Dans un rapport de février 2021, la JEP a établi que le nombre total de victimes s'élevait à 6 402 entre 2002 et 2008, principalement sous le gouvernement d'Alvaro Uribe (2002-2010).

Sur les 6 402 victimes d'assassinats et de disparitions forcées illégitimement présentées comme des victimes de combat identifiées par la Chambre entre 2002 et 2008, 613 se sont produites dans le département d'Antioquia.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/332800-colombie-pour-la-premiere-fois-un-ancien-general-inculpe-dans-laffaire-des-faux-positifs>



Radio Habana Cuba